



Secrétariat :
Rubén Rodríguez Alborés
Service du développement territorial,
Rue du 24 septembre 2, 2800 Delémont
t 032 420 60 22,
ruben.rodriguezalbores@jura.ch

Présidence :
Pascal Mahon
t 076 249 19 44,
pascal.mahon@unine.ch

Coordination :
Sylvain Rigaud
Section de l'énergie
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
t 032 420 53 22, sylvain.rigaud@jura.ch

Communication :
Camille Guittard
Service de l'information et de la
communication, rue de l'Hôpital 2
2800 Delémont
t 032 420 50 44, camille.guittard@jura.ch

Procès-verbal

SÉANCE 12 (2/2024)

Date : Lundi 29 avril 2024
Lieu : Aula de l'école primaire de Bassecourt
Heure : De 16h45 à 19h45

Présidence et bureau

Camille Guittard	CGU	SIC/CSI, bureau
Pascal Mahon	PMA	CSI, président
Sylvain Rigaud	SRI	SDT/CSI, bureau

Membres ou suppléant.e.s

Pierre Brulhart	PBR	SDT, membre représentant RCJU
Jean Fernex	JFE	ENV, représentant RCJU, suppléant
Quentin Theiler	QTH	ENV, membre représentant RCJU
Peter Meier	PME	Geo-Energie Suisse, membre
Olivier Zingg	OZI	Geo-Energie Suisse, membre
Christophe Wermeille	CWE	Conseil communal de Saulcy, membre
Eric Dobler	EDO	Conseil communal de Haute-Sorne, membre
Olivier Chèvre	OCH	Conseil communal de Haute-Sorne, membre
Nicolas Wisser	NWI	Conseil communal de Boécourt, suppléant
Gérard Struchen	GST	Association Géothermie Jura, membre
Céline Barrelet	CBA	WWF Jura, membre
Alain Girardin	AGI	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Denis Jeannerat	DJE	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Massimo Zappala	MZA	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Thierry Lombard	TLO	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Nicole Lupi	NLU	OFEN, membre
Pierre-Alain Berret	PAB	CCIJ, membre

Excusé.e.s

Marc Kury	MKU	AgriJura, membre
Patrick Riat	PRI	FER-Arcju, membre
Vincent Gigandet	VGI	FER-Arcju, suppléant
Marie-Hélène Brandon	MHB	AJPF, membre
Michel Lando	MLA	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Vincent Seuret	VSE	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Patrizia Monastra	PMO	Conseil communal de Boécourt, membre

Absent.e.s

Michel Kiener	MKI	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
---------------	-----	---

Procès-verbal

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour

PMA ouvre la onzième séance de la CSI en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes prenant part à cette deuxième rencontre de l'année 2024 et annonce les personnes excusées (cf. page précédente).

PMA informe de la démission de Mme Monastra de son poste de Conseillère communale de Boécourt, pour le terme du 30 avril 2024. La Commune renseignera la CSI lorsque sa remplaçante ou son remplaçant sera désigné. Dans l'intervalle, la Commune de Boécourt est représentée par M. Wisser, son suppléant.

Pour rappel, les représentantes et représentants des médias ont été conviés à la seconde partie de la séance.

PMA propose un exercice aux membres qui sont intéressés, visant à créer un « nuage de mots » destiné à illustrer le travail de la CSI dans le futur pavillon d'informations qui sera installé sur le site du forage. Ce « nuage de mots » a pour but de mettre en exergue le fait que la CSI a pour mission de discuter du projet, de ses avantages et de ses risques. La question qui sera posée à l'issue du point 3 de l'ordre du jour est « Citez 8 à 12 mots-clés qui, selon vous, représentent les thèmes et sujets les plus importants pour le projet de géothermie profonde ».

Pour rappel, l'ordre du jour, accompagné de ses différentes annexes, a été transmis le 16 avril dernier. Est-ce que ce dernier appelle des remarques ou des demandes de modifications ? Cela n'étant pas le cas, il est approuvé tel que proposé par le bureau de la CSI.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024

Décision :

- **Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure. Il fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la CSI.**

PMA rappelle que Mme Quenet a quitté le secrétariat de la CSI pour assumer d'autres fonctions au sein de la RCJU. Une importante partie de ses tâches sera reprise par CGU, le président et CGU restant les interlocuteurs principaux des membres.

3. Informations du bureau et des membres de la CSI & Débriefing de la séance du 29 janvier 2024 et questions des membres

PMA commence par communiquer les informations de la présidence et du bureau.

Diffusion du Rapport annuel 2023 de la CSI

Le Rapport annuel de la CSI a été publié en date du 20 février 2024 sans susciter de vagues médiatiques significatives.

Décision de la Section du permis de construire (SPC)

L'association Citoyens Responsables Jura (CRJ) n'a pas fait opposition à la décision de la Section des permis de construire du Service du développement territorial, décision du 24 janvier 2024 qui déclarait irrecevable la requête tendant à faire constater la péremption du « permis de construire » pour le projet de géothermie profonde. De ce fait, cela signifie qu'il n'y a plus de procédure juridique en cours qui fasse obstacle, d'un point de vue juridique, au début des travaux et il n'est donc plus possible de demander par voie de mesures provisionnelles ou superprovisionnelles l'interdiction de ces travaux.

Un nouveau groupe d'opposants au projet semble s'être formé

Un tout-ménage a été distribué en dans les boites aux lettres de la commune de Glovelier. Au dos de ce flyer figure une liste d'entreprises jurassiennes travaillant supposément pour le projet de géothermie, et qui sont donc pointées du doigt.



Comité de patronage

Le Comité de patronage du projet, présidé par l'ancien Conseiller aux Etats, M. Olivier Français, s'est réuni pour la première fois le 31 janvier 2024. La parole est donnée à NLU pour apporter plus de précisions.

NLU : La séance constitutive a bien eu lieu le 31 janvier dernier. Elle a été présidée par M. Olivier Français. Le Prof. Bréthaut, spécialiste en politique de l'eau qui codirige la Chaire UNESCO en hydro-politiques de l'Université de Genève ainsi que la présidente du Parlement jurassien, Mme Pauline Godat, étaient présents. Il manquait néanmoins un représentant de la Confédération. Le remplacement de celui-ci est en cours. Le Comité et son président ont toutefois décidé d'aller de l'avant, le règlement a été validé et les thèmes des prochaines séances définis. La date de la prochaine séance n'a pas encore été fixée.

Séance entre le Service de l'information et de la communication (SIC) du Canton, Geo-Energie Suisse SA (GES) et le bureau de la CSI

Le 14 mars dernier, une séance entre le SIC, GES et le président de la CSI a eu lieu dans le but de discuter d'une meilleure coordination de l'information. Il a été convenu que la CSI ne publierait que ses propres informations, sur ses propres activités, mais qu'elle pourrait aussi, sur son site, et conformément à sa mission, relayer l'information des autres parties prenantes, l'idée étant cependant que la délimitation soit claire entre ce qui relève de l'information de la CSI elle-même et de celles de l'exploitant et du Canton.

Sondage de la Commune de Haute-Sorne

PMA évoque le sondage de la Commune de Haute-Sorne et donne la parole au maire pour qu'il informe sur le lancement du sondage.

EDO rappelle que le Conseil communal de Haute-Sorne a organisé, avec le soutien de GFS Bern, un sondage visant à connaître l'avis des habitants au sujet de la politique de la jeunesse, du bien-être dans la commune et de la géothermie profonde. Celui-ci a été distribué le 22 avril 2024 à 3346 ménages, ou environ 5500 personnes. La première semaine, la Commune relève une participation de 20% de la population. Le délai de réponse est fixé au 15 mai 2024. Les résultats sont attendus pour mi-juin. Ils seront probablement diffusés lors d'une conférence de presse et dans le journal communal. EDO propose de joindre le sondage au procès-verbal de la séance de la CSI de ce jour, pour information aux membres de la CSI. Les résultats pourront être discutés lors d'une séance de la CSI, si l'exécutif donne son accord, et tant que cela ne parasite pas les discussions au sein de la commission.

En réponse à une question, OCH précise que le sondage s'adresse aussi aux jeunes dès 16 ans, contrairement à une votation qui n'interrogerait que des personnes de plus de 18 ans.

En réponse à une autre question, EDO lit aux membres de la CSI les questions du sondage qui concernent spécifiquement la géothermie (voir à ce propos le questionnaire du sondage, annexé au présent procès-verbal).

Après discussion, il est décidé qu'il pourrait être intéressant pour la CSI de discuter des résultats du sondage, qui est jugé bien construit, car au-delà de l'avis de la population, le sondage pourra aussi donner des informations sur les besoins de communication, vu la formulation des questions. Dès lors, si la Commune est d'accord, la CSI pourrait discuter des résultats pour voir de quelle manière il serait possible de tenir compte des résultats pour orienter ses discussions et ses prochains travaux.

Les membres de la CSI se prêtent à l'exercice du « nuage de mots ».

4. État des lieux des travaux et calendrier du projet

PMA donne la parole à OZI.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 9 à 15.

Question n°1 :

TLO : J'ai constaté que le débitmètre a été installé au bord du Tabeillon. Est-ce qu'il y a des résultats et, si oui, est-ce qu'il serait possible de les publier sur votre site internet ou celui de la CSI ?

OZI : Cela faisait des mois qu'on attendait que cette station de mesures soit livrée et elle l'a enfin été, il y a environ un mois, et est maintenant installée. Je n'ai pas encore des résultats à vous présenter mais c'est envisageable pour la prochaine séance de la CSI. Il faut que je regarde les aspects techniques pour les diffuser en ligne. Pour rappel, ce n'est pas un élément dont on a besoin dans le cadre de la phase actuelle car il n'est pas prévu de prélever de l'eau dans le milieu naturel pour cette phase d'exploration. Mais si le projet entre dans sa deuxième phase, pour la stimulation des réservoirs, nous pouvons avoir besoin d'eau qui soit prélevée dans le milieu naturel. Le Tabeillon avait été prévu dans le plan spécial mais avant de pouvoir le faire, il faudra passer par une procédure de demande de concession et celle-ci s'appuiera sur des relevés, d'où le besoin de mettre en place cette station de mesures.

Question n°2 :

AGI : Au niveau des excavations des parties polluées du terrain, ont-elles déjà été évacuées ? Après de quelle décharge cela a été acheminé ?

OZI : La bonne surprise a été de constater qu'il n'y a pas eu de matériaux pollués, car les seules excavations faites ont eu lieu sur la partie sud-est du terrain. Les autres éléments ont été construits au-dessus. Depuis 2014, on savait que la pollution était présente sur la moitié nord du site mais, selon les récentes analyses, elle n'a pas bougé. Il n'y a donc pas eu de déchets spéciaux.

5. Informations sur la thématique « Suivi de forage, gestion des risques et plan d'intervention »

PMA ouvre la seconde partie de la séance et souhaite la bienvenue aux représentants des médias présents. Il explique la manière dont va se dérouler cette seconde partie, à savoir qu'il y aura quatre présentations, suivies chacune d'une plage pour les questions. Dans un premier temps sera traitée la thématique *Suivi du forage*, avec une présentation du chef de projet du projet de géothermie profonde du Canton, M. Sylvain Rigaud, du Service du développement territorial. Ensuite sera présenté le *Suivi environnemental de réalisation*, toujours par le Canton, mais par l'Office de l'environnement (ENV, M. Jean Fernex), accompagné de MM. Grégoire Monin et David Lehmann, de l'entreprise CSD Ingénieurs, entreprise responsable de ce suivi. Troisièmement sera abordée la thématique de la « Gestion des risques », par l'entreprise de forage, l'entreprise RED Drilling and Services, ainsi que par l'exploitant, Geo-Energie SA, sujet qui sera présenté par M. Olivier Zingg, directeur de Geo-Energie Jura. Enfin, en quatrième et dernier lieu, M. Damien Scheder, chef de la section Protection de la population et sécurité de la Police cantonale jurassienne, présentera le *Plan d'intervention « feux bleus »*.

PMA donne la parole à M. S. Rigaud pour la première présentation.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 18 à 28.

Questions et discussions :

Journaliste : Qui décide de la suspension ou de l'abandon des travaux ?

SRI : Ça dépend des situations. Si le problème est en lien avec les travailleurs par exemple ou alors avec des questions d'opérations liées au chantier, ça pourrait être le service de l'économie et de l'emploi ou la SUVA. Si ce sont des questions environnementales, l'Office de l'environnement pourrait alors décider de suspendre son autorisation. Si on entre dans un autre cadre, par exemple la question de la sismicité induite qui serait supérieure au seuil fixé dans les documents qui ont été conçus dans le cadre de l'autorisation de ce projet, il est prévu que le Gouvernement prenne une décision en s'appuyant sur l'avis du Groupe d'experts indépendants.

AGI : Lors de la construction de la Transjurane, les travaux avaient dû être stoppés suite à la découverte de fossiles dans le sol. Comment sera déterminé l'arrêt des travaux si durant le forage on s'aperçoit qu'il y a des fossiles en traversant les différentes couches ?

SRI : Contrairement à la Transjurane, on parle d'un forage vertical d'une dimension de quelques dizaines de centimètres de diamètre et donc d'un impact faible sur les couches géologiques traversées. Les travaux en cours auraient par contre pu être interrompus dans le cadre de découvertes archéologiques.

Complément apporté par JFE :

JFE ajoute qu'il n'y a aucun risque qu'il y ait un arrêt du forage du fait de rencontrer des fossiles ou tout objet archéologique puisque les travaux se situent bien en-dessous des niveaux archéologiques.

PMA passe la parole à M. Jean Fernex de l'Office de l'environnement, qui sera suivi par M. Lehmann et M. Monin de l'entreprise CSD Ingénieurs, responsables du suivi environnemental de réalisation.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 29 à 55.

Questions et discussions :

AGI : Le forage va s'étendre en dehors des horaires de travail habituels, puisqu'ils se dérouleront en continu, jour et nuit et même durant le week-end. Est-ce que CSD Ingénieurs sera aussi en charge de réguler le trafic routier dans les localités lorsque les nombreux camions transiteront pour évacuer les sédiments et excavations ? Est-ce que, pour cela, il faut une dérogation du Canton ?

GMO : Le trafic routier n'est pas interdit la nuit sur les routes cantonales, y compris pour les camions. Il n'est cependant pas prévu d'effectuer des transports la nuit. Sur place, il y a un minimum de stockage possible pour les extractions de nuit que les camions viendront chercher le matin. La logistique se fait essentiellement la journée. On pourrait imaginer des transports la nuit ou le week-end, surtout sur la première section où il y a de gros débits de matériaux à gérer, mais le forage de cette section dure trois jours. La deuxième section ira plus lentement et le trafic routier en sera réduit.

CBA : Je suis préoccupée par cette deuxième phase de réalisation de forage, bien qu'il y ait un SER spécialisé. M. Fernex a parlé de moyens d'éviter la communication entre les différents aquifères. J'aimerais savoir s'il y a eu une analyse pour un « worst case scenario » ? Et si un lien se faisait entre les différents aquifères, en combien de temps on le remarquerait et combien de temps cela prendrait pour réagir et rétablir la situation ?

GMO : Ici, on parle de techniques de forage. Le SER vérifie que le processus est correctement appliqué par les spécialistes de forage et vérifie les résultats. Il y a des experts qui sont spécialisés dans la bonne gestion de la mise en place des tubes, la cimentation, etc. Nous, on vérifie que le processus est bien appliqué et que les contrôles soient réalisés. A savoir que l'entreprise spécialisée dans le forage va déjà elle-même effectuer des vérifications car cela est nécessaire au bon fonctionnement de son ouvrage. S'il y avait un problème, la vérification se ferait dans le cadre du monitoring des eaux souterraines, mais l'influence pourrait se faire beaucoup plus tard, avec un décalage long puisqu'on a une immense baignoire remplie d'eau et pour influencer la qualité d'eau de toute la baignoire, ça prend beaucoup de temps, donc le risque est relativement faible. Le plus important est donc de vérifier, au moment du forage, que tout se passe correctement. Les mesures des eaux souterraines après coup pourraient indiquer si le travail a été bien fait ou pas, mais avec un décalage temporel.

PMA : Il me semble qu'on va revenir sur cet aspect dans la troisième présentation. PMA passe la parole à M. O. Zingg qui va aborder la question de la gestion des risques.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 56 à 65.

Questions et discussions :

CBA : J'aimerais revenir sur le potentiel risque entre le forage et une fuite entre les différents aquifères. Quels sont les risques réels qu'il y ait un problème technique malgré toute la planification ?

OZI : Il convient de distinguer les risques techniques et les risques géologiques. Les risques techniques peuvent être par exemple une défaillance de la machine. Pour prévenir cela, on va travailler avec les bonnes entreprises, les bonnes machines, faire des contrôles, etc. même si ça n'assure jamais à 100% qu'il n'y ait pas, par moment, un moteur qui tombe en panne ou une tige de forage qui se casse. Les risques géologiques peuvent présenter quelques challenges. Pour les prévenir, on utilise des données de référence. On va regarder ce qui a été foré plus ou moins proche de Glovelier et ce qu'on connaît de la géologie. Logiquement, moins on est profond et plus on la connaît. Dans cette première formation du tertiaire et ensuite du Malm qui est traversée, il y a beaucoup de sondes géothermiques dans la région donc on connaît très bien cette formation-là. Quand on va plus profondément, c'est moins le cas. Le

forage de Delémont traversait entièrement le Malm jusqu'à sa base, soit une dizaine de kilomètres et à Grandfontaine, le forage était descendu jusqu'au Trias. Donc, là, on a des informations de référence. Si on va plus loin, au pied du Jura, dans le plateau, on a des forages qui ont traversé toutes ces roches sédimentaires et qui sont entrés dans le socle cristallin. Ce sont ces données qu'on utilise comme référence pour faire un modèle prédictif de la géologie, avec des incertitudes identifiées dans lesquelles on va présenter des risques géologiques potentiels. Le foreur le sait et se prépare à réagir. Plus profondément, on a des niveaux qui contiennent du sel. Ce n'est pas une surprise, on connaît sa présence. On va alors mettre du sel dans la boue de façon à ne pas dissoudre ces couches de sel et provoquer une cavité. S'il devait y avoir des hydrocarbures, du gaz ou des venues d'eau sous pression, on sait que le sol peut en contenir même si ça n'a pas été observé dans les forages voisins, le foreur est prêt avec l'équipement qu'il a en surface, pour pouvoir réagir à ce type d'évènements-là. Donc quand on fait un forage profond, on est toujours confronté à des incertitudes, c'est le métier-même du foreur. C'est pour ça que le foreur est formé de sorte à savoir et pouvoir réagir.

CBA : Que se passerait-il si deux aquifères se rejoignaient ?

OZI : On ne va pas laisser faire. Du moment que le problème persiste, on va travailler dessus jusqu'à ce qu'il soit résolu. On ne va pas laisser un forage avec deux aquifères communicants. Ça se voit dans le cas où on n'a pas réussi à cimenter correctement, il est possible d'intervenir sur la cimentation et de revenir, de perforer le tubage et de réinjecter du ciment dedans. Donc quand on fore, on peut avoir des venues de fluides dans le forage et tant que le problème n'est pas résolu, on ne continue pas. Ce sont des problèmes identifiés, connus et qu'on se doit de résoudre avant de poursuivre. Lorsqu'un forage est effectué et contrôlé correctement, il n'y a pas de communication entre les aquifères.

Journaliste : Lors des opérations de forage, y a-t-il un risque de sismicité ou pas ?

OZI : On est proche de zéro. Sur les centaines de milliers de forages qui existent, à l'exception d'un forage en Islande où le fait de forer aurait vraisemblablement causé un séisme, la sismicité n'est pas liée aux opérations de forage mais est liée aux étapes ultérieures telles que les tests hydrauliques d'injection et de production. Le fait de forer lui-même engendre un risque sismique proche de zéro.

Complément apporté par QTH :

QTH : J'aimerais ajouter à ces présentations qu'en 2015, des prescriptions liées au plan spécial, une autorisation de l'Office de l'environnement, une convention et un rapport d'impact environnemental ont été rédigés. La question de communication entre les aquifères y a notamment été abordée, exigeant une preuve qu'il n'y ait aucune communication entre les aquifères. Dans l'autorisation de l'Office de l'environnement datée de 2015, il y avait 136 conditions à respecter. Au moment du plan spécial, ils ont préparé un projet d'ouvrage dans lequel ils définissaient les grandes lignes, et maintenant on arrive dans la phase d'exécution, donc on a demandé des éléments complémentaires. Près de 150 tâches ont été transmises à l'opérateur vis-à-vis des opérations de forage, il en reste une quinzaine qui sont encore ouvertes et qui portent sur des éléments de détail. On a questionné Geo-Energie Jura, leurs géologues et leurs techniciens pour connaître précisément ce qu'ils prévoient en termes d'intégrité du forage, donc tout ce qui concerne et ce qui se passe dans le sous-sol, en lien avec le design du puits de forage. Il découle de cette étape qu'ils devront par exemple fournir un formulaire 12 fois durant le forage, à chaque étape clé, permettant de vérifier que toutes les hypothèses qu'ils ont faites dans le cadre de ce forage exploratoire étaient valides au fur et à mesure de l'avancée du forage. Dans ces formulaires, ils devront préciser si l'analyse est conforme à leurs hypothèses ou s'il y a une déviation. Nous devons alors procéder à une évaluation de cette déviation. Aujourd'hui, parmi les 150 tâches données, il en reste une quinzaine à résoudre dans les prochains jours. Il y a des questions organisationnelles, des questions relatives à l'intégrité du forage, ou à l'abandon du puits, etc. Le suivi est réalisé de façon fine. Pour le 21 mai, les travaux de forage pourront commencer uniquement si tous ces points sont traités et résolus.

Complément apporté par NLU :

NLU : L'OFEN va bien entendu aussi suivre le projet avec ses propres experts. Le SER relève des compétences du Canton, donc la Confédération ne s'en mêle pas. Mais tout ce qui concerne le suivi de la réalisation du projet lui-même, de la conception à la gestion des risques, ainsi que le choix des équipements, sera challengé et contrôlé. Notre groupe d'experts, dont les compétences vont évoluer avec le temps, en fonction de l'avancée des travaux, montre qu'il y aura encore une autre dizaine de paires d'yeux qui vont continuer à suivre le projet, sous l'angle des compétences de la Confédération, qui relèvent du suivi selon le contrat de subventions.



PMA donne enfin la parole à M. D. Scheder pour la dernière présentation, le plan d'intervention « feux bleus ».

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 66 à 72.

Questions et discussions :

AGI : Tout ce qui se trouve à 200 mètres du site, par exemple un conduit d'hydrogène ou les exploitants d'une entreprise, Jurasphalte ou encore la Ferme des Croisées, qui représentent environ 80 personnes, ne sont donc pas pris en considération dans les situations d'urgence ?

DSC : La famille agricultrice est à 230 mètres du site et se situe donc en dehors de la zone de danger immédiat la plus éloignée, qui est, pour le plan « feux bleus », d'un rayon de 120 mètres. En dehors de la zone des 120 mètres, c'est la responsabilité de l'exploitant d'avertir les personnes intéressées. Les pompiers iront donc contrôler qu'il n'y a plus personne dans cette zone-là quand ils se rendront sur place. Ce qu'il est important de dire aussi, c'est que nous et RED Drilling & Services (l'entreprise de forage) travaillons en 3x8. RED Drilling & Services travaille à 12 personnes par cycle de travail. Il y aura donc toujours 24 personnes qui sont dans la région de Delémont et qui, dans un délai de 15 à 30 minutes, peuvent intervenir sur le site.

6. Divers

PMA propose d'ouvrir une discussion générale. Cela n'étant souhaité par les membres, PMA passe à la conclusion de la séance.

7. Conclusion

PMA remercie les intervenants invités ainsi que les membres de la CSI et donne rendez-vous à ceux-ci le 18 juin 2024, à 16h30, pour la prochaine séance, sur le site du forage, pour prendre connaissance in situ de tout ce qui aura été mis en place par Geo-Energie Jura. Le lieu de la prochaine séance sera précisé lors de l'envoi de la convocation.

La séance est levée à 19h45.

C. Guittard, le 28 mai 2024

Annexes au PV :

- Sondage de la Commune de Haute-Sorne
- Procès-verbal définitif de la séance 29 janvier 2024 (approuvé en séance du 29 avril 2024) – téléchargeable sur le site Internet de la CSI (<https://www.csi-hautesorne.ch/fr/Contenus/Seances-de-la-CSI/Seances-de-la-CSI.html>)
- Présentation PowerPoint de la séance du 29 avril 2024 – téléchargeable sur le site Internet de la CSI (<https://www.csi-hautesorne.ch/fr/Contenus/Seances-de-la-CSI/Seances-de-la-CSI.html>)

Questionnaire pour le sondage de la commune mixte de Haute-Sorne

Un grand merci pour votre participation à l'enquête sur le "Vivant" (Cohésion sociale, vie associative et jeunesse) et le sous-thème de "Durabilité", à savoir "Energie" que nous réalisons pour le compte de la commune mixte de Haute-Sorne. Pour plus d'informations sur la vie dans la commune ou l'énergie veuillez consulter les sites suivants : www.haute-sorne.ch

La durée de l'enquête est d'env. **13 minutes**.

Vos réponses seront analysées par nos soins à des fins d'études d'opinion et uniquement sous une forme agrégée.

Veillez noter:

Pour la plupart des répondants, il est beaucoup plus rapide et facile de remplir l'enquête en ligne. Vous pouvez participer en ligne en saisissant, à l'adresse www.gfsbern.ch/haute-sorne, l'identifiant et le mot de passe ci-dessous ou en scannant le code QR.

Lien : www.gfsbern.ch/haute-sorne

Identifiant : **[LOGIN]**

Mot de passe : **[PASSWORT]**



Si vous décidez de remplir le **questionnaire sur papier**, veuillez utiliser l'espace QR prévu à cet effet pour répondre aux questions. Il y a essentiellement deux types de questions :

1. Question à cocher

Pour ce type de question, nous vous demandons de sélectionner une des plusieurs réponses possibles et de cocher la case qui vous concerne. Si rien d'autre n'est indiqué dans le texte de la question, veuillez toujours faire une seule croix, et non plusieurs.

Exemple :

Quel est votre degré de satisfaction quant aux conditions de vie dans la commune de Haute-Sorne en général ? Êtes-vous...

- 1 très satisfait(e)
- 2 plutôt satisfait(e)
- 3 plutôt insatisfait(e)
- 4 très insatisfait(e)
- 5 ne sais pas / aucune indication

2. La question texte

Pour ce type de question, nous vous demandons de nous donner une réponse en mots clés. Veuillez n'utiliser que des phrases courtes ou des mots-clés simples et compréhensibles.

Exemple :

Vous avez indiqué que vous n'étiez pas d'accord avec l'extinction de l'éclairage public comme il fonctionne actuellement. Selon vous, que devrait-on faire en alternative pour économiser de l'électricité ?

raison 1
raison 2

Veillez retourner le questionnaire au plus tard le 28 avril 2024 dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.

Si possible, nous vous demandons de remplir le questionnaire en ligne.

Merci beaucoup pour votre participation !



1.	<p>Veillez indiquer votre sexe.</p> <p><input type="checkbox"/>₁ homme <input type="checkbox"/>₂ femme <input type="checkbox"/>₃ autres</p>
2.	<p>Veillez indiquer votre âge.</p> <p>Âge en années : _ _ _ _ </p>
3.	<p>Quel est votre degré de satisfaction quant aux conditions de vie dans la commune de Haute-Sorne en général ? Êtes-vous...</p> <p><input type="checkbox"/>₁ très satisfait(e) <input type="checkbox"/>₂ plutôt satisfait(e) <input type="checkbox"/>₃ plutôt insatisfait(e) <input type="checkbox"/>₄ très insatisfait(e) <input type="checkbox"/>₉₈ ne sais pas / pas de réponse</p>
4.	<p>Selon vous, comment se présente votre propre avenir ?</p> <p><input type="checkbox"/>₁ plutôt sombre <input type="checkbox"/>₂ plutôt optimiste <input type="checkbox"/>₃ cela dépend - tantôt sombre, tantôt optimiste <input type="checkbox"/>₉₈ ne sais pas / pas de réponse</p>
5.	<p>Et qu'en est-il de l'avenir de notre société ?</p> <p><input type="checkbox"/>₁ plutôt sombre <input type="checkbox"/>₂ plutôt optimiste <input type="checkbox"/>₃ cela dépend - tantôt sombre, tantôt optimiste <input type="checkbox"/>₉₈ ne sais pas / pas de réponse</p>
6.	<p>Et qu'en est-il de l'avenir de la commune de Haute-Sorne ?</p> <p><input type="checkbox"/>₁ plutôt sombre <input type="checkbox"/>₂ plutôt optimiste <input type="checkbox"/>₃ cela dépend - tantôt sombre, tantôt optimiste <input type="checkbox"/>₉₈ ne sais pas / pas de réponse</p>



7. Maintenant, quelques questions sur la fusion des communes et l'évaluation générale de la vie en Haute-Sorne.

Le 5 février 2012, les communes de Bassecourt, Courfaivre, Glovelier, Soulce et d'Undervelier ont été appelées à se prononcer sur la fusion de leurs communes respectives en une commune de Haute-Sorne. Vous souvenez-vous de votre opinion sur le sujet ?

- ₁ J'étais pour la fusion
₂ J'étais contre la fusion
₉₈ ne sais pas / pas de réponse

8. Dans quelle commune habitez-vous avant la fusion ?

- ₁ Bassecourt
₂ Courfaivre
₃ Glovelier
₄ Soulce
₅ Undervelier
₆ Une autre commune
₉₈ ne sais pas / pas de réponse

9. Une fusion peut avoir différents effets sur une commune. Selon vous, dans quels domaines la fusion a-t-elle entraîné des avantages et dans quels domaines des inconvénients ? Comment cela se passe-t-il au plan ...

	avantages certains de la fusion	tendance aux avantages de la fusion	tendance aux inconvénients de la fusion	inconvénients certains de la fusion	ne sais pas / pas de réponse
a) du système scolaire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
b) de l'aménagement du territoire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
c) du développement économique	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
d) de la réservation de cabanes et de salles (p. ex. halle des fêtes)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
e) des cimetières	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
f) de la sécurité publique	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
g) des investissements à venir dans la commune	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
h) des loisirs / des associations / de la vie de village et de quartier	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
i) des infrastructures (bâtiments)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
k) de l'entretien des routes	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
l) de l'informatique et numérisation (guichet virtuel)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
m) du stationnement et transports publics	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
n) des impôts et finances	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
o) de la communication, des informations entre la commune et les citoyen-ne-s	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
p) de l'importance de la commune dans le canton et en Suisse	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
q) de l'administration communale/ les services de guichet	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
r) de l'approvisionnement public en eau potable	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
s) de la gestion des déchets	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈

10. Tout bien considéré, comment évaluez-vous personnellement la fusion ?

- ₁ clairement positivement
- ₂ plutôt positivement
- ₃ plutôt négativement
- ₄ clairement négativement
- ₉₈ ne sais pas / pas de réponse

11. **Passons maintenant au sujet de l'énergie de l'eau potable.**

Avec la stratégie énergétique 2050, la Suisse a décidé de prendre un virage énergétique et d'abandonner l'énergie nucléaire. De plus, la Suisse veut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour ce faire, les sources d'énergie renouvelables doivent être fortement développées et la consommation d'essence, de mazout (pour le chauffage) et de diesel doit être réduite et partiellement remplacée par l'électricité.

Tout bien considéré, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la politique énergétique actuelle en Suisse ?

- ₁ tout à fait d'accord
- ₂ plutôt d'accord
- ₃ plutôt pas d'accord
- ₄ pas du tout d'accord
- ₉₈ ne sais pas/pas de réponse

12. Il y a actuellement des technologies possibles pour la production d'électricité. Veuillez indiquer pour chacune de ces technologies dans quelle mesure vous pensez qu'elle jouera un rôle central dans la sécurité de l'approvisionnement d'électricité en Suisse d'ici 2050. S'il y a une de ces technologies que vous ne connaissez pas, veuillez l'indiquer.

	rôle très central	rôle plutôt central	plutôt pas de rôle central	pas de rôle central du tout	ne sais pas / pas de réponse
a) Énergie hydraulique	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
b) panneaux solaires/photovoltaïques	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
c) Énergie éolienne	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
d) Géothermie profonde	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
e) Biogaz fossile	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
f) Énergie nucléaire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
g) Gaz naturel fossile	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
h) Hydrogène	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈

13. La production d'électricité suisse doit en principe remplir trois missions. Premièrement, elle doit garantir à tout moment **l'approvisionnement de la Suisse en électricité**, deuxièmement, **le prix de l'électricité** doit être abordable pour les ménages et l'économie et troisièmement, la production d'électricité en Suisse doit être **neutre pour le climat** dans l'esprit du tournant énergétique. Ces trois tâches sont fortement interdépendantes et il n'est pas possible de les remplir toutes en même temps de manière idéale. Si vous pouviez décider vous-même, laquelle de ces trois tâches devrait, selon vous, être la première, la deuxième ou la troisième ? Attribuez un numéro de 1 (priorité la plus élevée) à 3 (priorité la plus basse) aux trois tâches.

- sécurité d'approvisionnement: |__|

- accessibilité financière: |__|

- neutralité climatique: |__|

₉₈ ne sais pas/pas de réponse

14. Informations de fond pour la question suivante :
Avec le prêt citoyen, la commune d'Haute-Sorne proposera aux citoyennes et citoyens d'investir dans des centrales photovoltaïques au sein de la commune. Votre placement sera garanti et vous percevrez chaque année un intérêt sur votre capital. Vous soutiendrez ainsi l'économie locale tout en participant à l'atteinte des objectifs environnementaux.

Un placement local rentable et durable, que vous soyez locataire ou propriétaire :

- un placement garanti conclu pour une durée de 25 ans
- un taux d'intérêt de 2.25% (rendement financier sur le capital résiduel)
- un paiement annuel des intérêts
- un remboursement annuel échelonné : 1/25ème du montant total prêté
- un placement possible à partir de Fr. 500.- jusqu'à Fr. 100'000.-

Plus d'infos ici : <https://www.sacen.ch/sacen/Prestations-de-services/CitEn.html>

Après vous avoir présenté le prêt citoyen pour le photovoltaïque de la commune de Haute-Sorne, quel est votre intérêt pour ce projet ?

- ₁ très intéressé(e)
- ₂ plutôt intéressé(e)
- ₃ plutôt pas intéressé(e)
- ₄ pas du tout d'accord
- ₉₈ ne sais pas/pas de réponse

15. La commune de Haute-Sorne a décidé que le courant pour l'éclairage public sera coupé de 23h jusqu'à 5h la semaine et de 1h à 5h le week-end. A quel point êtes-vous d'accord avec cette mesure ?

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ₁ tout à fait d'accord | → Veuillez passer à la question 17 |
| <input type="checkbox"/> ₂ plutôt d'accord | → Veuillez passer à la question 17 |
| <input type="checkbox"/> ₃ plutôt pas d'accord | → Veuillez passer à la question 16 |
| <input type="checkbox"/> ₄ pas du tout d'accord | → Veuillez passer à la question 16 |
| <input type="checkbox"/> ₉₈ ne sais pas/pas de réponse | → Veuillez passer à la question 17 |

16. Vous avez indiqué que vous n'étiez pas d'accord avec l'extinction de l'éclairage public comme il fonctionne actuellement. Selon vous, que devrait-on faire en alternative pour économiser de l'électricité ?

- ₁ rien
- ₉₈ ne sais pas / pas de réponse

17. Pensez-vous que le prix de l'eau dans la commune de Haute-Sorne est raisonnable ?

- ₁ très raisonnable
- ₂ plutôt raisonnable
- ₃ plutôt pas raisonnable
- ₄ pas du tout raisonnable
- ₉₈ ne sais pas/pas de réponse

18. La planification de l'évolution de notre réseau permet une synergie afin de distribuer de l'eau au village voisin, mais aussi au district voisin, sans péjorer la quantité et la qualité de l'eau pour les abonnés de Haute-Sorne. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette intention ?

- ₁ tout à fait d'accord
- ₂ plutôt d'accord
- ₃ plutôt pas d'accord
- ₄ pas du tout d'accord
- ₉₈ ne sais pas/pas de réponse

19.

La Confédération a l'intention de promouvoir la géothermie. Dans ce cadre, un projet pilote a été lancé à Glovelier.
En avez-vous déjà entendu parler ?

Si oui, qu'avez-vous entendu ou lu à propos du projet de géothermie à Glovelier ?

₁ Oui, à savoir :

₂ Non, je n'ai rien remarqué

₉₈ ne sais pas / pas de réponse

20.

Vous manque-t-il des informations sur le projet de géothermie à Glovelier ? Si oui, que vous manque-t-il exactement ?

₁ Oui, à savoir :

₂ non

₉₈ ne sais pas / pas de réponse

21. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec le projet de géothermie à Glovelier ?

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ₁ tout à fait d'accord | → Veuillez passer à la question 22 |
| <input type="checkbox"/> ₂ plutôt d'accord | → Veuillez passer à la question 22 |
| <input type="checkbox"/> ₃ plutôt pas d'accord | → Veuillez passer à la question 23 |
| <input type="checkbox"/> ₄ pas du tout d'accord | → Veuillez passer à la question 23 |
| <input type="checkbox"/> ₉₈ ne sais pas/pas de réponse | → Veuillez passer à la question 24 |

22. Pourquoi êtes-vous d'accord avec le projet de géothermie à Glovelier ?

₉₈ ne sais pas / pas de réponse

23.

Pourquoi n'approuvez-vous pas le projet de géothermie à Glovelier ?



₉₈ ne sais pas / pas de réponse

24. Vous pouvez maintenant lire quelques déclarations que l'on entend régulièrement au sujet de la géothermie. Veuillez indiquer à chaque fois si vous êtes très d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.

	tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord	ne sais pas / pas de réponse
a) L'énergie géothermique est une source d'énergie renouvelable et durable car elle repose sur la chaleur interne de la terre, qui est essentiellement inépuisable à l'échelle humaine.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
b) Parce que les centrales géothermiques émettent des niveaux significativement plus bas de gaz à effet de serre par rapport aux centrales électriques basées sur des combustibles fossiles, ils contribuent à atténuer le changement climatique et à réduire l'impact environnemental global.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
c) Les centrales géothermiques contribuent à la stabilité des coûts énergétiques sur le long terme parce qu'elles ont une longue durée de vie, et des coûts d'exploitation relativement bas une fois l'investissement initial effectué.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
d) La géothermie profonde est une possibilité appropriée pour garantir une sécurité d'approvisionnement indépendante pour la Suisse.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
e) La phase d'exploration de l'énergie géothermique a des impacts environnementaux, notamment des perturbations d'habitats des personnes et des animaux ou la pollution sonore. Ce n'est pas une énergie verte.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
f) Le Jura n'est pas un laboratoire d'expérimentation de la géothermie.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
g) Des accidents et des séismes majeurs à court et long terme sont un grand risque de cette technique.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈
h) Les tremblements de terre résultant de la géothermie profonde peuvent réduire la valeur des bâtiments, augmenter les primes d'assurance et avoir un impact négatif sur les acheteurs potentiels.	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₉₈

25. Votre position sur la géothermie a-t-elle changé suite aux déclarations que vous venez de lire et si oui, dans quel sens ?

- ₁ oui, a beaucoup changé
- ₂ oui, a légèrement changé
- ₃ non, n'a plutôt pas changé
- ₄ non, n'a pas du tout changé
- ₉₈ ne sais pas/pas de réponse

26. Parmi les affirmations ci-dessus, laquelle a particulièrement influencé votre évaluation ?

- ₁ L'énergie géothermique est une source d'énergie renouvelable et durable car elle repose sur la chaleur interne de la terre, qui est essentiellement inépuisable à l'échelle humaine.
- ₂ Parce que les centrales géothermiques émettent des niveaux significativement plus bas de gaz à effet de serre par rapport aux centrales électriques basées sur des combustibles fossiles, ils contribuent à atténuer le changement climatique et à réduire l'impact environnemental global.
- ₃ Les centrales géothermiques contribuent à la stabilité des coûts énergétiques sur le long terme parce qu'elles ont une longue durée de vie, et des coûts d'exploitation relativement bas une fois l'investissement initial effectué.
- ₄ La géothermie profonde est une possibilité appropriée pour garantir une sécurité d'approvisionnement indépendante pour la Suisse.
- ₅ La phase d'exploration de l'énergie géothermique a des impacts environnementaux, notamment des perturbations d'habitats des personnes et des animaux ou la pollution sonore. Ce n'est pas une énergie verte.
- ₆ Le Jura n'est pas un laboratoire d'expérimentation de la géothermie.
- ₇ Des accidents et des séismes majeurs à court et long terme sont un grand risque de cette technique.
- ₈ Les tremblements de terre résultant de la géothermie profonde peuvent réduire la valeur des bâtiments, augmenter les primes d'assurance et avoir un impact négatif sur les acheteurs potentiels.

27. **Passons maintenant à la situation des jeunes en Haute-Sorne, c'est-à-dire tous les jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans.**

Dans quelle mesure jugez-vous personnellement attractive la situation et les offres pour les jeunes dans la commune de Haute-Sorne ? ***Si vous n'avez pas entre 15 et 25 ans, veuillez passer directement à la question 33.***

- ₁ très attractives → Veuillez passer à la question 28
- ₂ plutôt attractives → Veuillez passer à la question 28
- ₃ plutôt pas attractives → Veuillez passer à la question 29
- ₄ pas du tout attractives → Veuillez passer à la question 29
- ₉₈ ne sais pas / pas de réponse → Veuillez passer à la question 30

28. Selon vous, qu'est-ce qui est particulièrement attractif pour les jeunes en Haute-Sorne ?

₉₈ rien / ne sais pas / pas de réponse

29. Qu'est-ce qui, selon vous, est particulièrement peu attractif pour les jeunes en Haute-Sorne ?

₉₈ rien / ne sais pas / pas de réponse

30. Selon vous, y a-t-il quelque chose qui manque pour les jeunes dans la commune ?

₁ rien
₉₈ ne sais pas / pas de réponse

31. Pouvez-vous envisager de rester dans la commune de Haute-Sorne ou d'y revenir après une longue absence (par ex. pour des raisons de formation) ?

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ₁ Je peux très bien me l'imaginer | → Veuillez passer à la question 33 |
| <input type="checkbox"/> ₂ Je peux plutôt me l'imaginer | → Veuillez passer à la question 33 |
| <input type="checkbox"/> ₃ Je ne peux plutôt pas me l'imaginer | → Veuillez passer à la question 32 |
| <input type="checkbox"/> ₄ Je ne peux pas du tout me l'imaginer | → Veuillez passer à la question 32 |
| <input type="checkbox"/> ₉₈ ne sais pas/pas de réponse | → Veuillez passer à la question 33 |

32.

Y a-t-il quelque chose qui pourrait vous convaincre de rester ou de revenir dans la commune de Haute-Sorne ?
Si oui, qu'est-ce que ce serait ?

₁ rien

₉₈ ne sais pas / pas de réponse

33.

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec la communauté de Haute-Sorne (par exemple, des sujets qui se prêteraient à d'autres enquêtes) ?

₂ non

₉₈ ne sais pas / pas de réponse

34. Pour terminer, nous aimerions vous poser quelques questions sur vous-même.

Avez-vous des enfants ?

- ₁ oui
- ₂ non
- ₉₈ ne sais pas / pas de réponse

35. Quel parti correspond le plus à votre point de vue ?

- ₄ Le Centre (anciennt. PDC/PBD)
- ₂ PS Parti socialiste suisse
- ₂₀ PCSI Parti chrétien-social indépendant
- ₂₁ Haute-Sorne Avenir
- ₁ UDC Union Démocratique du centre
- ₃ PLR. Les Libéraux-Radicaux
- ₅ PES Les Verts/Parti écologiste suisse
- ₆ PEV Parti évangélique suisse
- ₈ PCS Parti chrétien-social
- ₉ PVL Parti Verts Libéraux
- ₂₂ CS-POP Combat socialiste - Parti ouvrier populaire
- ₁₅ clairement un autre parti
- ₁₆ aucun parti
- ₁₇ plusieurs partis en même temps
- ₉₉ ne sais pas / aucune indication

36. Quelle est votre niveau de formation le plus élevé ?

- ₁₀ formation scolaire/école primaire non achevée
- ₂₁ école obligatoire
- ₂₂ formation transitoire (p.ex. préapprentissage, 10e année scolaire, année d'enseignement ménager)
- ₃₁ formation générale sans maturité (p.ex. école de culture générale ECG, école de degré diplôme EDD, école d'administration et des transports)
- ₃₂ formation professionnelle initiale ou apprentissage professionnel (formation professionnelle élémentaire, attestation de formation professionnelle, école professionnelle à plein temps, école de commerce, école de métiers)
- ₃₃ maturité ou école normale (gymnase, maturité professionnelle ou spécialisée)
- ₄₀ enseignement post-secondaire non tertiaire (formation complémentaire ou deuxième formation)
- ₅₁ formation professionnelle supérieure avec brevet fédéral, maîtrise fédérale (école technique, ETS, ESCEA, ESAA, IES)
- ₅₂ haute école spécialisée, Université, EPF (aussi Haute école pédagogique, licence, bachelor, master, diplôme postgrade)
- ₆₀ doctorat, habilitation
- ₉₇ autres
- ₉₈ ne sais pas / aucune indication

37. Êtes-vous locataire ou propriétaire de votre appartement ou de votre maison ?

- ₁ loyer / bail
- ₂ propriété
- ₃ autre (par exemple, logement gratuit ou de service)
- ₉₈ ne sais pas / aucune indication

C'est tout, vous êtes arrivés à la fin de l'entretien.

Nous vous remercions de votre précieuse participation et vous souhaitons une agréable journée !